



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agrobiologie

Question écrite n° 27660

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche au sujet de l'agriculture biologique. Depuis 1996 on assiste à une accélération progressive du rythme des conversions à l'agriculture biologique. Ainsi, pour 1997 on dénombre près de 4 700 exploitations « bio » couvrant 160 000 hectares. Certaines estimations indiquent que ces chiffres devraient respectivement progresser de 31 % et de 37 % en 1998. Aussi il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour accompagner les agriculteurs dans leurs conversions et dans la conduite de leurs projets.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique initié à la fin de 1997, le Gouvernement a renforcé son engagement pour accompagner les agriculteurs qui choisissent de convertir tout ou partie de leur exploitation aux méthodes de l'agriculture biologique. Les crédits mis en place en 1999 au titre de cette mesure devraient permettre de satisfaire les demandes dont le niveau s'avère pourtant très soutenu selon les informations actuellement disponibles. Pour l'avenir, la conversion à l'agriculture biologique constitue un excellent exemple de projet à la fois économique et agri-environnemental s'inscrivant dans la dynamique des contrats territoriaux d'exploitation qui sont appelés à en devenir le support dès leur mise en application.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27660

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1803

Réponse publiée le : 5 juillet 1999, page 4105